

# LES ECHOS DE SAINT-MARTIN 2024

---

NUMERO 47



# SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 3
Conseil Municipaux	p 4 à 9
Nouvelles de Saint Martin	p 10
Météo à Saint Martin	p 11 à 12
Panneau Pocket	p 13
Ecole	p 14 à 17
Cinéma en plein air	p 18
Beaujolois Nouveau	p 19
8 mai: Mémoire	p 20
11 novembre	p 21
Repas des Aînés	p 22
Colis de Noël	p 23
Marché de Noël	p 24
Repas de Noël RPI	p 25
Michel Savalle - Parachutiste	p 26 à 27
Quand la nature...	p 28
Chorale "Des chants à Saint Martin"	p 29
Club de tennis	p 30
Les P'tits Loups	p 31 à 32
Le Cerisier des champs	p 33 à 34
ASDO	p 35 à 36
Infos utiles	p 37 à 39

# Le mot du Maire

Chers administrés, chers amis,

A l'aube de cette nouvelle année, je me fais l'interprète de mes collègues du conseil municipal pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé, prospérité et bonheur pour l'année 2025.

Il me semble que les années passent de plus en plus vite.

Par l'intermédiaire de ces échos, nous voici à notre rendez-vous annuel.



Nous venons de « vivre » sur le plan national une année 2024 compliquée, suite à la dissolution inattendue de l'assemblée nationale de la part du Président de la République. Cela va directement nous impacter pour ce début d'année pour la réalisation de notre budget communal. Les départements et les régions ont fortement diminué les aides envers les petites communes. De ce fait, cette année 2025 sera plus une année de gestion que d'investissements. Nous ferons pour le mieux.

Cependant en 2024 nous avons finalisé :

- Les travaux de voirie à Corbeville (chemin de la Ménagerie), dans le bourg (chemin de la Chapelle), chemin de Fontenelle (côte d'Elleville)
- La rénovation de l'éclairage public en LED mais aussi l'installation de quelques illuminations qui ont pris place dans notre village pour que petits et grands puissent s'imprégner de la magie de Noël
- La rénovation de l'éclairage en LED dans l'église ainsi qu'une partie de la salle des fêtes
- Les travaux dans le logement de la Mairie (parquet, peinture, sanitaire, salle de bain) pour lesquels nous avons obtenu une DETR de 60%. Il a été mis en location afin de nous apporter des recettes supplémentaires.

Les travaux de vidange de la lagune n'ont pas pu être exécutés cette année suite à des problèmes administratifs. Nous espérons qu'elle pourra être effectuée en 2025, les travaux ayant été budgétés en 2024 sur le budget assainissement.

J'adresse mes félicitations aux membres des différentes associations ainsi qu'aux membres de la commission des fêtes et culturelle pour la réussite de leurs manifestations. Ces moments d'animation, de convivialité, de découverte et de partage viennent régulièrement égayer notre village et permettent de se divertir. Je tiens également à remercier le Conseil Municipal pour son aide apportée au nettoyage du cimetière et du monument aux morts, ainsi que le personnel communal pour l'entretien de la cour de l'école, en l'absence du cantonnier.

Le conseil Municipal, ainsi que le Personnel Communal, s'associent à moi avec cœur, passion et foi en notre beau village, pour vous souhaiter, de nouveau, à chacune et chacun d'entre vous, à vos proches et tous ceux que vous aimez et qui vous aiment, une Belle et Heureuse Année 2025 et surtout une bonne Santé !

Très chaleureusement,

Stéphane BAZONNET

# Conseils Municipaux



## 2024\_02 - APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2023 DES BUDGETS COMMUNE ET EAU & ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que les comptes sont exacts,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2023 par Mme le Receveur Municipal sur les budgets Commune, Eau et assainissement, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution des budgets Commune et Eau et assainissement de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes sections,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Déclare que les comptes de gestion des budgets Commune, Eau et assainissement, dressés pour l'exercice 2023, par le Receveur sont conformes aux comptes administratifs de l'exercice 2023 et les approuve à l'unanimité.

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024\_03 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – EAU & ASSAINISSEMENT

Les résultats du compte administratif relatif à l'exercice 2023, présentés par Mme Alexandra JIRACEK sont les suivants :

• Déficit de la section d'investissement	8 819,06 €
• Excédent de la section d'exploitation	128 790,58 €
	-----
Excédent global	119 971,52 €
	=====

Monsieur le Maire quitte alors la salle afin que le vote puisse être effectué. L'assemblée nomme Mme Alexandra JIRACEK, Présidente.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, l'assemblée a approuvé le compte administratif 2023 pour les sections d'investissement et d'exploitation.

**Vote : 10 voix Pour**

## 2024\_04 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 - BUDGET EAU & ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal,

Considérant que le résultat d'exploitation au compte administratif 2023 est un excédent de 128 790,58 €,

Considérant que le résultat d'investissement au compte administratif 2023 est un déficit de 8 819,06 €,

Décide à l'unanimité des membres présents d'affecter l'excédent d'exploitation de 128 790,58 € comme suit :

- 8 819,06 € en section d'investissement, article 1068
- le solde, soit 119 971,52 € en section d'exploitation, report à nouveau (002).

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024\_05 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - COMMUNE

Les résultats du compte administratif relatif à l'exercice 2023, présenté par Mme Alexandra JIRACEK.

• Déficit de la section d'investissement	- 42 475,40 €
• Excédent de la section de fonctionnement	219 580,22 €
	-----
Résultat de clôture	+ 177 104,82 €
	=====

En EUR	Investissement		Fonctionnement		Résultat/Solde	
Libellés	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>Reports N-1</b>		<b>39 931,51</b>		<b>152 336,85</b>		
Opérations de l'exercice 2023	202 025,26	119 618,35	261 951,61	329 194,98	15 163,54	
<b>Totaux</b>	202 025,26	159 549,86	261 951,61	481 531,83		
<b>Résultat de clôture</b>	<b>42 475,40</b>			<b>219 580,22</b>		<b>177 104,82</b>
Restes à réaliser	55 944,83	71 300,00				
<b>Résultats définitifs</b>	<b>27 120,23</b>			<b>219 580,22</b>		<b>192 459,99</b>

Monsieur le Maire quitte alors la salle afin que le vote puisse être effectué. L'assemblée nomme Mme Alexandra JIRACEK, Présidente. Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après en avoir délibéré, l'assemblée a approuvé le compte administratif 2023 pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Vote : 10 voix Pour

## 2024\_06 - AFFECTATION DU RESULTAT 2023 – BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal,

Considérant que le résultat de fonctionnement au compte administratif 2023 est un excédent de 219 580,22 €,

Considérant que le résultat d'investissement au compte administratif 2023 est un déficit de 42 475,40 €,

Considérant que les restes engagés reportés de l'exercice 2023 en section d'investissement s'élèvent en dépenses à **55 944,83€** et en recettes à **71 300,00 €**, soit des restes à réaliser créditeur de **15 355,17 €**.

Après en avoir délibéré,

Décide, à l'unanimité des membres présents d'affecter l'excédent de fonctionnement de **219 580,22 €**, comme suit :

- 27 120,23 € en investissement, article 1068
- 192 459,99 € en fonctionnement, report à nouveau (002)

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024\_07 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – EAU ET ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire présente ensuite le budget primitif 2024 Eau et Assainissement, en équilibre en dépenses et en recettes :

1. Section d'exploitation	151 099,00 €
2. Section d'investissement	46 308,00 €

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget présenté.

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024\_08 - VOTE DES TAUX DES IMPÔTS DIRECTS LOCAUX

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Considérant que les différents projets d'investissement nécessitent une recette complémentaire,

En conséquence, Monsieur le Maire propose une augmentation des taux par variation différencié en maintenant le taux du foncier non bâti, mais en augmentant de 2 % le taux de la taxe foncière sur les propriétés et celui de la taxe d'habitation auquel sera appliqué une majoration spéciale de + 0.66

Il propose donc de fixer les taux comme suit :

- taxe foncière sur les propriété bâties: 24,33 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,05 %
- taxe d'habitation : 6,57 %

**Le Conseil municipal,**

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts, Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

	<b>Taux de référence 2023</b>	<b>Taux 2024</b>
• taxe d'habitation :	5,80 %	6,57 %
• taxe foncière sur les propriétés bâties:	23,85 %	24,33 %
• taxe foncière sur les propriétés non bâties :	49,05 %	49,05 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024\_09 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 – COMMUNE

Monsieur le Maire présente ensuite le budget primitif 2024 de la Commune, en équilibre en dépenses et en recettes :

Section de fonctionnement 459 866,00 €

Section d'investissement 120 176,00 €

Le Conseil Municipal adopte le budget présenté et autorise l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits seront effectués par décision expresse de l'ordonnateur, transmise au contrôle de légalité.

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024\_12 - VOTE DU TARIF DU REPAS DES ANCIENS POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS

Mme DE MULDER rappelle que le repas des anciens aura lieu le mercredi 15 mai 2024. Sont invités gratuitement au repas des anciens les personnes âgées de 65 ans ou plus, en résidence principale comme en résidence secondaire. Le traiteur retenu est la société MBRA TRAITEUR qui propose un menu complet à 42 €.

Le Conseil Municipal propose de fixer le coût du repas pour les autres participants à 42 € par personne.

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024\_13 - ATTRIBUTION D'UN NOM POUR L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les institutrices ont fait part à Monsieur le Maire de la nécessité de donner un nom à l'école primaire de Saint-Martin-des-Champs.

Plusieurs noms ont été évoqués :

- Ecole de la Haie Tricault
- Ecole des Tilleuls
- Ecole des Mésanges
- Ecole de la Clé des Champs
- Ecole du Cèdre bleu

Après vote, le Conseil Municipal retient trois noms : l'école des Tilleuls, l'école de la Clé des Champs et l'école du Cèdre bleu.

Il est décidé que le choix final soit laissé aux élèves de l'école et aux institutrices.

**Vote : 11 voix Pour**



## 2024\_16 –VOTE DU COÛT ALLOUÉ AUX COLIS DE NOËL 2024

Le montant alloué au repas des anciens étant voté, il est proposé de fixer le coût d'un colis de Noël du même montant.

Après délibération, le Conseil Municipal fixe le coût du colis de Noël à 42 €. Ce colis sera distribué avant Noël aux personnes âgés de plus de 65 ans en résidence principale, et qui n'auront pas pu venir au repas des anciens.

**Vote : 11 voix Pour**

## 2024.22 APPROBATION DU NOM RETENU PAR LES ELEVES ET LES ENSEIGNANTES POUR L'ECOLE PRIMAIRE

Lors du dernier conseil municipal, ce dernier avait laissé le choix final du nom de l'école primaire aux enseignantes et aux élèves. Les noms retenus par le Conseil étaient : l'école des Tilleuls, l'école de la Clé des Champs et l'école du Cèdre bleu.

Un vote a été organisé à l'école mi avril 2024 et le nom préféré des enseignantes et des élèves est l'Ecole de la Haie Tricault.

Le Conseil Municipal à 10 voix Pour :

- Valide le choix des enseignantes et des enfants ;
- Dit que l'école primaire de Saint-Martin-des-Champs sera dénommée «Ecole de la Haie Tricault».

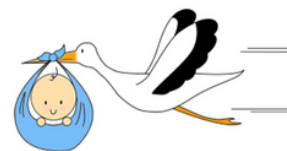


# Nouvelles de Saint-Martin

## Naissances

19 janvier 2024 Valentin LAGRANGE

22 septembre 2024 Swann DILLENSCHNEIDER - PHILIPPOT



## Mariages

4 mai 2024 Frank FENJU FOUOBE et Danièle NDZIE NGOUMOU

6 juillet 2024 Ludovic GRANDJEAN et Audrey GRANDJEAN

## Décès

4 janvier 2024 Jean RAINAUT 108 ans

28 avril 2024 Jacqueline GOY née BARIL 83 ans

4 octobre 2024 Marcelle BARBIER née ROUSSEAU 104 ans

5 novembre 2024 Marie-Madeleine RIOUAL née HERAULT 74 ans



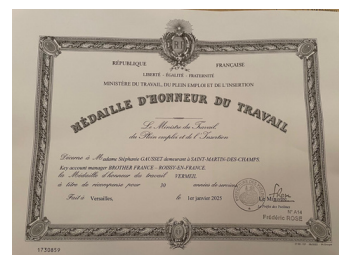
## Nouveaux habitants

Aurélie et Arnaud COLLET 9 Rue des Lecoq

Julie DILLENSCHNEIDER et Thomas PHILIPPOT 5 Résidence de la Chapelle

## Médaille du travail

VERMEIL(30 ans) Mme Stéphanie GAUSSET



# Météo à Saint-Martin

## PLUVIOMETRIE DES DIX DERNIERES ANNEES

années	oct	nov	déc	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	TOTAL
2015	45	45	76	35	53	33	26	65	37	26	84	84	<b>609</b>
2016	57	59	21	49	62	81	55	157	89	22	13	29	<b>694</b>
2017	30	69	21	38	38	89	10	73	51	44	39	90	<b>592</b>
2018	36	56	111	127	43	77	66	71	79	9	41	11	<b>727</b>
2019	30	62	67	43	28	53	16	63	43	10	25	39	<b>479</b>
2020	102	81	84	36	110	49	25	15	29	10	66	37	<b>644</b>
2021	101	19	101	74	35	33	35	93	103	54	27	51	<b>726</b>
2022	79	25	72	47	28	25	36	39	52	16	5	45	<b>469</b>
2023	34	41	44	43	2	38	37	33	36	80	73	60	<b>521</b>
2024	94	116	85	93	86	78	57	117	44	44	44	99	<b>957</b>

## PLUVIOMETRIE

### Pluviométrie d'octobre 2023 à septembre 2024 à St Martin des champs

	oct	nov	déc	Janv	Fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept
hauteur mm	94	116	85	93	86	78	57	117	44	44	44	99
cumul mm	94	210	295	388	474	552	609	726	770	814	858	957
nbre de jours de pluie	16	21	17	17	18	20	19	16	14	12	9	15
Cumul jours de pluie	16	37	54	71	89	109	128	144	158	170	179	194

## TEMPERATURES

### Températures d'octobre 2023 à septembre 2024 à St Martin des champs

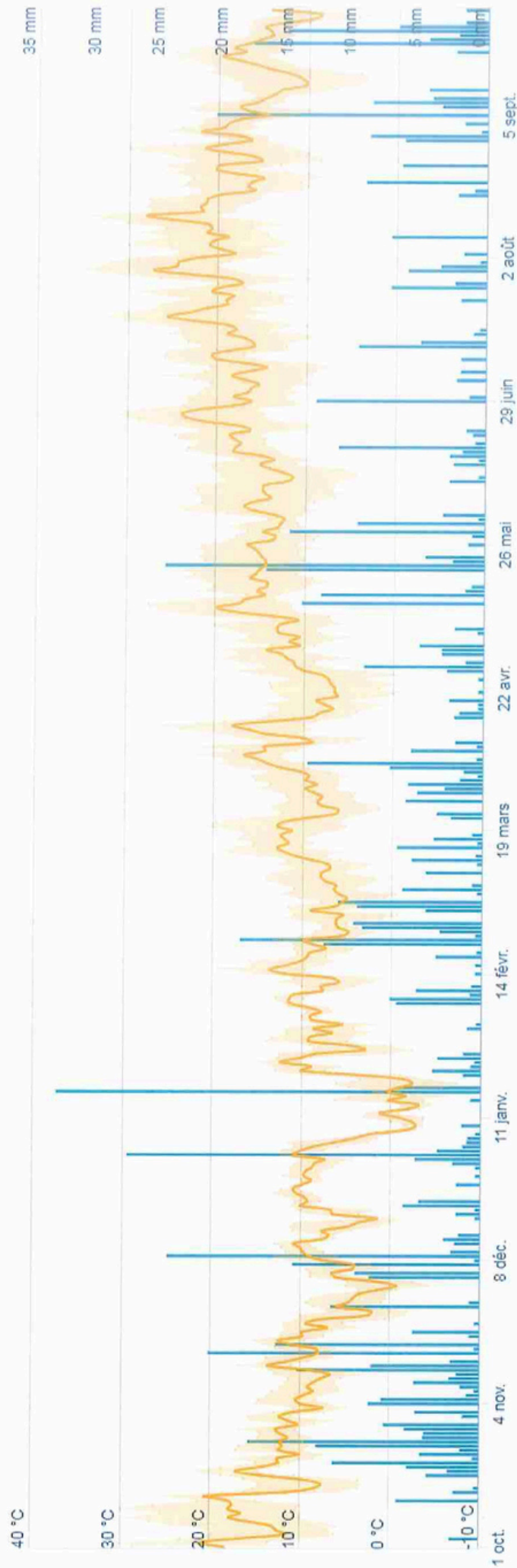
	oct	nov	déc	janv	fév	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept
T° moyenne à St Martin	14	8	7	4	8	9	11	14	16	19	20	14
T° moyenne dans les Yvelines	15	9	7	4	8	9	11	15	17	20	20	15
T° MAXI du mois à St Martin	30	17	13	15	19	22	24	27	31	34	37	27
T° MINI du mois à St Martin	3	-2	-4	-7	-1	-0,5	-1	5	4	7	8	3
Nbre de jour de gel à St Martin	0	3	4	15	1	1	2	0	0	0	0	0

GRAPHIQUE DE SYNTHÈSE

METEO DE SAINT MARTIN DES CHAMPS OCTOBRE 2023 – SEPTEMBRE 2024

PLUVIOMETRIE : 957 mm / 194 jours de pluie

TEMPERATURES : moyenne : 12 °C / maxi : 37 °C / mini : -7 °C



en bleu : la pluviométrie  
en orange : les températures

# Panneau Pocket

PanneauPocket au service des habitants de la Commune de Saint-Martin des Champs

La mairie de Saint-Martin des Champs est équipée de PanneauPocket, l'application d'informations et d'alertes, dans le but d'être au plus proche de ses habitants.

PanneauPocket est une application mobile qui permet aux collectivités de transmettre en temps réel des alertes, actualités officielles locales et messages de prévention. L'administré met en favoris toutes les entités qui l'intéressent : les Communes et Intercommunalités qui l'entourent, son Syndicat des eaux, de traitements des ordures ménagères, l'école de ses enfants, la Gendarmerie dont il dépend...

Tout l'écosystème du citoyen se retrouve dans 1 seule et unique application !

Côté habitants, l'application est gratuite, sans publicité, sans création de comptes ni aucune récolte de données personnelles. Il suffit de quelques secondes pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs collectivités. Toujours présent sur son téléphone mais aussi sur sa tablette, PanneauPocket est accessible également depuis son ordinateur ([www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)).

 **TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT VOTRE APPLICATION PANNEAUPOCKET**

Recevez les alertes et les informations de votre commune en 4 CLICS

- 1** Ouvrez votre application **Play Store**, **App Store** ou **AppGallery** sur votre téléphone ou sur votre tablette   
- 2** Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).
- 3** Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4** Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune. Vous recevrez les notifications de son actualité en temps réel.

Félicitations, vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone ou votre tablette !  
L'application est sans publicité, gratuite et sans récolte de donnée personnelle.

Retrouvez également toutes les infos et alertes depuis un ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de verser une carte bleue, cliquez sur "passer cette étape".



# Ecole

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2024 s'achève déjà et il est temps de vous présenter les joyeux évènements qui ont rythmé la vie de nos petits écoliers.

Jamais mois de juin ne fut aussi festif. En effet, jeux olympiques et paralympiques obligent, il était du devoir des enseignantes d'organiser une journée sportive réunissant tous les enfants du RPI. Rendez-vous fut donc pris le 21 juin. C'est donc d'un bon pas que les élèves de St Martin se sont rendus à l'école du cerisier. Des équipes mêlant des enfants de tout âge furent rapidement constituées. De nombreux ateliers de course, saut et adresse virent passer de jeunes sportifs prêts à se surpasser. Nous tenons d'ailleurs à remercier les parents qui ont animé les ateliers et sans qui cette journée n'aurait pas été possible.



Et la journée était loin d'être terminée : en effet, le soir même nous étions à nouveau réunis pour la fête de l'école qui eut lieu cette année à Osmoy. Ce fut l'occasion pour tous de montrer ses talents de danseurs en se déhanchant sur la danse officielle des JO de Paris 2024.

Mais l'évènement le plus attendu par tous fut sans nul doute la classe de mer. Dix ans qu'un tel projet n'avait pas été organisé ! Afin de le présenter, les parents furent conviés à une réunion de présentation du lieu d'hébergement et des activités pédagogiques. Le compte à rebours était enclenché : nous avions trois mois pour nous préparer à partir loin de notre environnement familial et familial.

Et le jour J est enfin arrivé : le 1er juillet 2024 !

À 7 heures pétantes, tout le monde était devant l'école : les 54 enfants (de la GS au CM2) et leurs parents, dont six nous ont accompagnés pendant le séjour. C'est donc très excités que nous nous sommes installés dans le magnifique bus pour partir en direction d'Urville Nacqueville. Quel ne fut pas notre émerveillement lorsque nous avons vu la mer au bout de 5 heures de voyage ! À peine arrivés, nous avons enfilé nos bottes pour nous rendre sur la plage et participer à notre première activité : la pêche à pied. Ce fut une belle entrée en la matière sous un léger crachin normand.



Le lendemain, nous avons poursuivi nos découvertes en étudiant la laisse de mer avec les mêmes animateurs que la veille.

L'après-midi, les enfants purent se défouler dans la cour du centre ou sur la plage déserte en jouant à des jeux de plein air.



Le mercredi fut « le clou du séjour » car consacré à la Cité de la Mer à Cherbourg. Outre la visite de « L'Océan du Futur » et ses 17 aquariums éblouissants de couleur et de vie, celle du 1er sous-marin nucléaire français Le Redoutable et ses 128 m de long et celle de la Grande Galerie et ses engins d'exploration de fonds inconnus, les enfants ont participé à des ateliers très instructifs sur le milieu marin.



Cette belle journée s'est terminée en musique : tradition oblige, une boum fut organisée lors de notre dernière soirée à Urville Nacqueville. Le lendemain matin, c'est un peu tristes que nous avons refait nos valises. Mais nous étions heureux de partir car une nouvelle découverte nous attendait à Ouistreham : la visite du phare !

Après avoir pique-niqué sur la plage avec les PS/MS, nous avons gravi les 171 marches qui mènent au sommet du phare et avons pu contempler une dernière fois la mer.



Des souvenirs plein la tête, nous sommes remontés une dernière fois dans le bus pour rentrer à la maison. Les parents nous attendaient de pied ferme et ont été ravis de récupérer leurs enfants à l'heure dite.

Cette fin d'année restera longtemps comme l'une des plus joyeuses !

Fin septembre, profitant d'une rare journée ensoleillée, élèves, parents bénévoles et enseignantes se sont équipés pour participer à la désormais incontournable opération « Nettoyons la nature ». Après avoir déambulé dans toutes les rues du village, nous sommes rentrés satisfaits de constater l'absence de gros déchets et fiers de contribuer à la préservation de notre bel environnement.

D'ailleurs cette année, nous poursuivons nos actions en faveur de la biodiversité dans l'enceinte de notre école.

Après nous être intéressés à la flore, notre objectif est de mieux connaître les petits animaux que nous côtoyons quotidiennement. Une animatrice de la Maison des Espaces Naturels d'Ecluzelles est donc venue dans les classes pour présenter les oiseaux des jardins. Cette ornithologue passionnée reviendra mi-janvier pour vérifier que nous sommes désormais capables de les reconnaître. Puis elle nous indiquera la nourriture à leur donner pendant l'hiver.



En novembre, comme en 2022, les enfants ont à nouveau couru pour le Telethon encouragés par de nombreux parents. Parallèlement, ils ont obtenu 1071 euros de dons. Cet argent a entièrement été remis à l'AFM Telethon. Bravo aux enfants qui se sont surpassés pour trouver des sponsors et relever le défi de mettre leurs muscles sains au service des muscles malades !



Nous remercions chaleureusement les parents d'élèves et les membres de l'équipe municipale qui participent activement à la vie de l'école.



Nous vous présentons tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.

Après le traditionnel marché de Noël de Saint Martin des champs au cours duquel les enfants du RPI ont pu présenter leurs objets fabriqués en classe, ils se sont réunis pour la dernière fois de l'année le 19 décembre pour jouer et manger ensemble lors du repas de Noël à la salle des fêtes d'Osmoy.



Les maîtresses de Saint-Martin



# Fabrication d'un gnome en laine par la classe de CE1-CE2

## MATERIEL :

- Une paire de ciseaux
- Un rouleau de papier toilette vide
- Une pelote de laine de couleur
- Une pelote de laine blanche
- Une petite perle en bois
- Du coton hydrophile
- Une règle, un crayon, un compas
- Une feuille cartonnée
- Un pistolet à colle et des bâtonnets de colle



## ETAPES :

### Le bonnet :

- Tracer un trait à 2,5 cm du bord du rouleau et découper la base du bonnet.
  - Découper 45 fils de laine de couleur de 30 cm de longueur.
- Prendre un fil de laine et le plier en deux. Passer le fil côté boucle à l'intérieur du rouleau. Faire passer les deux fils dans la boucle et serrer. Recommencer ainsi avec tous les fils de laine pour recouvrir toute la surface cartonnée.
- Faire passer tous les fils de l'autre côté du rouleau. Bien les lisser puis les attacher avec un fil de laine de la même couleur.
  - Rembourrer le bonnet avec un peu de coton hydrophile.

### Le pompon :

- Prendre la feuille cartonnée, tracer 2 cercles de 4 cm de diamètre et les découper. À l'intérieur de ces disques, tracer un cercle de 1,5 cm de diamètre. Découper le cercle central.
- Prendre un fil de laine blanche d'environ 2m de long, le plier en deux et l'enrouler autour des deux disques. Reproduire la même chose avec 3 autres longs fils de laine.
  - Découper la laine en suivant le bord des disques.
- Faire passer un fil de laine entre les 2 disques pour attacher ensemble les fils de laine.
  - Déchirer doucement les disques et les enlever.

### Le gnome :

- Assembler le bonnet au pompon en le collant avec le pistolet.
- Coller une petite perle en bois en guise de nez sur le pompon au ras du bonnet.

# Cinéma en plein air

Le 25 août 2024, un événement cinématographique exceptionnel a su transformer le jardin de la salle Polyvalente de notre petit village en une salle de cinéma à ciel ouvert. Cette projection en plein air, organisée dans le cadre du programme départemental "Les Yvelines font leur cinéma", a attiré un public nombreux et enthousiaste.

La soirée a débuté par un quizz interactif qui a su captiver l'audience, créant une ambiance chaleureuse et participative. Un food truck sur place a ajouté une touche conviviale à l'événement, permettant aux spectateurs de se restaurer et de socialiser avant la projection.

Le film choisi pour l'occasion était "Eiffel", une production de 2021 mettant en vedette Romain Duris et Emma Mackey. Cette œuvre, qui retrace l'histoire de la construction de la Tour Eiffel et d'une romance, a suscité l'intérêt du public. La projection a attiré plus de 130 personnes, dépassant largement les attentes des organisateurs. L'écran géant installé dans le jardin, baigné par la douce lumière du crépuscule, a offert un

cadre idyllique pour cette expérience cinématographique unique.

Cet événement a non seulement fourni une alternative rafraîchissante aux projections en salle traditionnelle, mais a également renforcé les liens au sein de la commune. Le succès de cette soirée témoigne de l'attrait du cinéma en plein air et laisse présager la possibilité de futures initiatives similaires...

En somme, cette projection en plein air a su combiner avec brio le charme du cinéma, la convivialité d'un événement communautaire et la magie d'une soirée estivale sous les étoiles, créant ainsi des souvenirs inoubliables pour petits et grands.



# Beaujolais Nouveau



En novembre dernier, malgré la neige qui recouvrait doucement notre village, une chaleureuse ambiance régnait dans notre commune. Comme chaque année, la soirée du Beaujolais Nouveau a réuni les habitants, anciens et nouveaux, dans un esprit de convivialité et de partage, fidèle à la tradition.

Au programme : un moment d'accueil pour les nouveaux habitants du village, une occasion pour eux de découvrir et de tisser des liens avec leurs voisins dans une atmosphère détendue.

Après le discours du maire qui a présenté les nouveaux habitants, nous nous sommes retrouvés autour d'un buffet champêtre. Les tables, disposées au centre de la Salle des fêtes, étaient garnies de fromages, charcuteries, pains de campagne et, bien sûr, des verres de Beaujolais Nouveau servis avec enthousiasme.

Loin des préoccupations quotidiennes, cette soirée a permis aux habitants de discuter, d'échanger des anecdotes et de découvrir de nouveaux visages dans un cadre agréable et décontracté. Le contraste entre la neige qui tombait doucement et la chaleur humaine qui se dégageait autour des tables a fait de cette soirée un véritable succès.

Le Beaujolais Nouveau, avec sa fraîcheur et sa gaieté, est un excellent moyen pour renforcer les liens entre les générations et les familles. Cette année encore, notre village a su faire de cet événement un moment fort de l'année, où tradition et convivialité se sont parfaitement mêlées.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée et attendons avec impatience l'édition de l'année prochaine pour un nouveau millésime à partager !



# 8 mai : Mémoire

Après plus de cinq années d'une guerre en Europe qui a coûté la vie à des dizaines de millions de personnes, les forces alliées pénètrent en Allemagne en février 1945. Trois jours après le suicide d'Adolf Hitler dans son bunker, le 30 avril, les troupes nazies qui défendent Berlin capitulent, le 2 mai 1945.

Dans la nuit du 6 au 7 mai, le général Alfred Jodl - chef d'état-major de la Wehrmacht - signe à Reims la capitulation sans condition de l'Allemagne. L'acte de capitulation fixe la cessation des hostilités au 8 mai à 23h01. Un nouvel acte de capitulation du IIIe Reich est alors signé à Berlin entre les commandements militaires allemands et alliés. La guerre prend officiellement fin sur le continent européen.

Le 8 mai : un jour férié aux multiples rebondissements

Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

Quelques années plus tard, en 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé.

Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

Ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

Depuis, le rituel veut que chaque 8 mai, le président de la République passe en revue les troupes place de l'Étoile, ravive la flamme du tombeau du Soldat inconnu et dépose une gerbe.

Mais le 8 mai, reste l'occasion de se rappeler que la paix est fragile et qu'il est de notre devoir de la préserver. C'est pourquoi il est essentiel de transmettre cette mémoire aux générations futures, pour qu'elles comprennent les enjeux et les sacrifices liés à la défense de nos valeurs.

Le 8 mai est bien plus qu'un simple jour férié. C'est un symbole de résistance, de courage et d'espoir. En nous remémorant les événements de cette journée, nous nous engageons à préserver **la paix**.

Extrait du discours du ministre de la défense et des anciens combattants lu lors de la cérémonie du 8 mai 2024

# 11 novembre

En ce 11 novembre 2024, nous avons célébré la mémoire des soldats morts pour la France. La Marseillaise a été chantée par de nombreuses voix. Deux jeunes filles de village ont fait la lecture d'une lettre d'un poilu devant l'assemblée. Ce fût une cérémonie émouvante qui s'est clôturée par un verre de l'amitié joyeux.

Louyse TEGERO-LATOUR.



Ma chère mère,

Par quel miracle suis-je sorti de cet enfer, je me demande encore bien des fois s'il est vrai que je suis encore vivant ; pense donc, nous sommes montés mille deux cents et nous sommes redescendus trois cents ; pourquoi suis-je de ces trois cents qui ont eu de la chance de s'en tirer, je n'en sais rien, pourtant j'aurais dû être tué cent fois, et à chaque minute, pendant ces huit long jours, j'ai cru ma dernière heure arrivée. Nous étions tous montés là-haut après avoir fait le sacrifice de notre vie, car nous ne pensions pas qu'il fût possible de se tirer d'une pareille fournaise. Oui, ma chère mère, nous avons beaucoup souffert et personne ne pourra jamais savoir par quelles transes et quelles souffrances horribles nous avons passé. A la souffrance morale de croire à chaque instant la mort nous surprendre viennent s'ajouter les souffrances physiques de longues nuits sans dormir : huit jours sans boire et presque sans manger, huit jours à vivre au milieu d'un charnier humain, couchant au milieu des cadavres, marchant sur nos camarades tombés la veille ; ah ! j'ai bien pensé à vous tous durant ces heures terribles, et ce fut ma plus grande souffrance que l'idée de ne jamais vous revoir. Nous avons tous bien vieilli ma chère mère, et pour beaucoup, les cheveux grisonnants seront la marque éternelle des souffrances endurées ; et je suis de ceux-là. Plus de rires, plus de gaieté au bataillon, nous portons dans notre cœur le deuil de tous nos camarades tombés à Verdun du 5 au 12 mars. Est-ce un bonheur pour moi d'en être réchappé ? Je l'ignore mais si je dois tomber plus tard, il eut été préférable que je reste las-bas. Tu as raison de prier pour moi, nous avons tous besoin que quelqu'un prie pour nous, et moi-même bien souvent quand les obus tombaient autour de moi, je murmurais les prières que j'ai apprises quand j'étais tout petit, et tu peux croire que jamais prières ne furent dites avec plus de ferveur.

Gusta



Lettre d'un Poilu lue par Louyse et Noémie



# Repas des Aînés

Le 15 mai 2024 a été organisé le repas des Aînés de notre village. Il a été, une fois de plus, très apprécié par les convives.

Ci-dessous, Catherine CHEVILLET nous fait part de ses impressions !



C'était un mercredi.  
Le mercredi 15 mai, une belle journée ensoleillée de printemps.  
Furent conviés à la salle polyvalente du bourg, les anciens, les aînés, les seniors comme on les nomme aujourd'hui, c'est-à-dire les Saint-Martinois d'un âge certain, pour une rencontre autour d'un repas convivial.  
Une trentaine d'entre eux répondirent à l'appel et se retrouvèrent donc autour de tables joliment décorées par les soins de quelques unes des élues communales.  
Stéphane, notre maire, prit la parole pour un discours qu'il voulut bref et tous trinquèrent ensuite au plaisir de partager un moment chaleureux -  
Pensez ! On ne réunit pas tous les jours le Bourg, Lorberville et Ellerville. Avec toutes ces distances qui les séparent.  
J'en suivis un repas très soigné au service impeccable.  
On put apprécier le gâteau de saumon fumé à l'avocat, la moussaka accompagnant le filet de porc.  
D'aucuns se régaleront davantage du duo de dessert qui faisait la part belle au chocolat.  
Et chaque table, un ou une élu(e) entretint la bonne humeur.  
Une fin de repas musicale, mais pour la danse, ce fut un peu timide cette année. Peut-être l'an prochain... pour une autre festivité ?  
En tous cas, merci à tous ceux et celles qui, par leur dévouement et leur bienveillance, ont permis cette journée très réussie -

Lettre écrite par Catherine CHEVILLET

# Colis de Noël

Comme le veut la tradition, l'équipe municipale a distribué aux aînés, non présents au repas, un panier de Noël composé de bons produits locaux:

- Une bouteille de crémant ou de vin blanc moelleux
- Un bloc de foie gras de la Ferme de la Garenne ou une terrine au foie de canard de la Ferme du Loup Ravissant
- Une terrine de lentilles Corail ou une terrine de saumon
- Des gâteaux salés "Sur le Sentier des Berges"
- Des chocolats des Gourmandises de Lauriane ou des pâtes de fruits



# Marché de Noël



Le 8 décembre, notre Marché de Noël a eu lieu dans notre belle salle polyvalente, décorée pour l'occasion.

Nous avons eu la joie d'accueillir 17 exposants lors de cette journée.

Les exposants nous ont permis de trouver nos cadeaux de fin d'année, en nous proposant des parfums, des bougies, des sacs à main, sacoches, trousse et pochettes, des bijoux fantaisies, des cartes, marque-pages, des objets en bois et en bois huilés, des objets recyclés à partir de palettes, des objets en céramique, des décorations de Noël et des créations des enfants des écoles du RPI.

Nous avons pu aussi régaler nos papilles, avec des chocolats, du miel, des terrines, du vin, des bières, du thé et des tisanes. Comme chaque année, deux paniers garnis ont été mis en jeu :

- Le premier du matin a été gagné par Madame Alicia Barrera qui a su estimer le poids au plus près de 2 kg 350.
- Le deuxième de l'après-midi a été gagné par Mademoiselle Alice Martin qui a trouvé le poids au plus près de 2kg 425.

Pour la deuxième fois, la chorale « Des Chants à Saint-Martin » s'est produite devant un public nombreux et a remporté un grand succès ! Elle a dû se tenir à l'intérieur de la salle polyvalente pour cause de mauvais temps mais cela a apporté un charme supplémentaire aux chants de Noël !

Les visiteurs, les exposants et les organisateurs ont été heureux de cette très belle journée conviviale pleine de partage !





# Repas Noël des enfants du RPI

## le 19 décembre 2024

J'ai aimé ce jour, parce que les maternelles nous ont bien accueillis le repas était très bon. Après on est reparti sous la pluie. J'aimerais que les plus petits, après nous, refassent la même chose.

Loane

Du début à la fin, j'étais bien amusé, même sous la pluie, en rentrant, car j'ai pensé à avant, quand nous mangions ce bon repas, j'ai aussi discuté du début à la fin, enfin, c'était trop cool.

Ewan



# Michel Savalle, Saint-Martinois, et parachutiste passionné !

Michel Savalle, 84 ans, passionné de parachutisme depuis son passage à l'armée en 1960, approche les 12 000 sauts à son actif. Une santé et un parcours hors du commun qui fascinent les plus jeunes.

« C'est comme une drogue » : à bientôt 85 ans, Michel tutoie les 12 000 sauts en parachute.

Cet octogénaire passionné de parachutisme depuis son passage à l'armée continue de défier le temps et les airs. Cette année, il a réalisé pas moins de 250 sauts entre Cahors (Lot) et Laval (Mayenne).

Derrière sa belle moustache, Michel, 84 ans, habitant des Yvelines (78), continue de parcourir la France pour partager sa passion. Plusieurs fois par an, il se rend à Cahors (Lot) où, bénévolement, il donne des cours de parachutisme. Toujours avec le même sourire et une gouaille qui le précède. Avec près de 12 000 sauts réalisés en 64 ans, l'octogénaire est sans doute l'un des instructeurs les plus expérimentés et respectés de France.



« Aujourd'hui, je fais plus attention : comme je veux continuer à sauter encore un peu, je me ménage et ne saute que lorsque les conditions sont bonnes. C'est comme une drogue ! », confie-t-il, avec l'enthousiasme intact de ses débuts. Cette année encore, il totalise 250 sauts, entre le Lot, où il est devenu la mascotte du club local, et Laval (Mayenne).

Alors que la trêve hivernale approche, Michel espère être en pleine forme pour la reprise, car les premiers sauts de l'année ravivent toujours cette petite flamme en lui. En attendant, il s'entretiendra dans sa salle de sport, repensant à ses exploits : des records atteignant plus de 400 km/h ou encore un saut à plus de 8 000 m d'altitude avec oxygène.

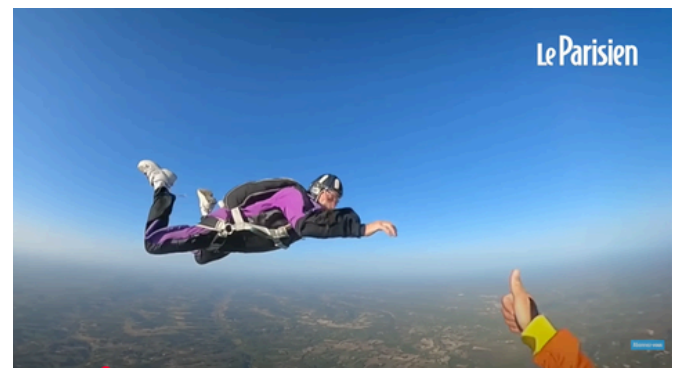
**Juliette HALLIEZ (Journal Le Parisien)**

## Quelques repères :

- Le plus vieux moniteur de parachute en France
- **1er saut en parachute au service militaire en 1960** à Pau. Début des sauts civils en 1963 et depuis, il n'a jamais arrêté.
- Obtention du brevet au 4ème saut, sous le numéro 176505, aujourd'hui on en est au numéro 800000
- **Record de vitesse fait à Mimizan**, tout allongé, tête en bas, les pieds en l'air, le tout tendu, à **496km/h**
- **Le plus haut saut effectué à 8000 m d'altitude avec oxygène.**



Félicitations Michel,  
nous te souhaitons encore  
de très nombreux sauts  
en parachute



Retrouvez l'intégrité de l'article du  
Parisien sur **YouTube** : "**Michel est le plus  
vieux moniteur de parachute de France**"  
pour regarder la vidéo ou scannez  
directement le QR code:



# Quand la nature nous dévoile sa beauté



**Orchidée Pyramidale ( *Anacamptis Pyramidalis grande rose* )**

Le bonheur est bel et bien dans le jardin lorsque, par surprise, la nature s'installe en nous faisant cadeau d'Orchidées qui se multiplient naturellement. Que du bonheur et du plaisir, surtout quand on sait que ces mêmes fleurs sont rares et protégées .

On vous laisse admirer par vous même. Fouillez dans votre jardin cet été, vous en découvrirez sûrement.



**Orchidée ( *Ophrys* ) Boudron ou *Ophrys frelon*. La forme de ces fleurs peuvent s'apparenter à un coléoptère en train de butiner.**



**Orchis Bouc ou *Himantoglosse* à odeur de bouc ( *Himantoglossum Hircinum* )**



# La Chorale "Des chants à Saint-Martin" : Une saison 2025 prometteuse !



La chorale "Des chants à Saint-Martin" a repris ses répétitions le mercredi 11 septembre 2024, pour une deuxième saison pleine de promesses. Toujours sous la direction passionnée de Frédéric Pfalzgraf, le Chef de Chœur et de Damien Le Gac, Coordinateur et Trésorier.

Cette année, nous avons la chance d'accueillir 2 nouveaux talents dans cette équipe : Xavier Lamarche, notre webmaster, et Éric Lignet, notre photographe et vidéaste.

Nous sommes fiers de compter 48 choristes pour cette deuxième saison : 18 sopranes, 16 altos et 14 hommes, un groupe dynamique et enthousiaste prêt à relever de nouveaux défis. Parmi les temps forts de cette année, nous avons déjà participé avec joie au marché de Noël de Saint-Martin-des-Champs, où nous avons enchanté les visiteurs avec 4 chansons le dimanche 8 décembre.

Mais l'aventure ne s'arrête pas là ! En 2025, nous avons de beaux projets : une représentation à La Maison des Aulnes de Maule, un lieu d'accueil pour adultes traumatisés crâniens et victimes de lésions cérébrales, ainsi que 2 concerts à la salle d'Orgerus les 28 et 29 juin, ouverts à tout public. Nous avons hâte de partager ces moments musicaux avec vous et espérons vous y voir nombreux pour vivre ensemble la magie du chant !

Nous sommes heureux de pouvoir continuer cette belle aventure musicale et de pouvoir compter sur la fidélité et l'enthousiasme de notre public.

À très bientôt pour de nouvelles harmonies partagées !

La Chorale "Des chants à Saint-Martin"



# Club de Tennis Communal De Saint-Martin-des-Champs

Les membres du bureau du Club de Tennis vous souhaitent une très belle année 2025 et surtout une bonne santé pour pratiquer votre sport favori.

Le tennis club de Saint-Martin continue à attirer de nouveaux adhérents adultes

- Nous comptons 24 adhérents adultes cette saison
- L'école de tennis est complète une nouvelle fois pour la saison grâce à l'enseignement de Philippe qui est toujours pédagogue et expérimenté dans l'enseignement du tennis
  - Un nouveau cours adulte hommes a été créé
- Le court a été traité pour enlever la mousse (il faut attendre que le produit fasse effet)

Projet pour 2025 :

- Le changement des clefs a mis beaucoup de temps et nous en sommes désolés
  - Animation enfants/adultes au retour des beaux jours
- Animation découverte du club et du tennis pour les nouveaux adhérents qui souhaiteraient nous rejoindre

Les cours de tennis sont dispensés le samedi matin et après-midi.

Les élèves sont répartis par groupes de niveaux.

Philippe, le professeur, organise le cours autour du développement des techniques nécessaires à la pratique et au physique par des jeux ludiques en équipe. Ils remportent un grand succès auprès des pratiquants de tous âges.

Des cours individuels peuvent être envisagés en fonction des demandes.

Cette association existe grâce aux bénévoles. Nous aimerions accueillir de nouveaux bénévoles pour pouvoir proposer de nouvelles activités et nous aider aux différentes tâches.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir dans la joie et la bonne humeur.

Le bureau est composé de :

- 1- Matias Guerin - Président
- 2- Matthieu Pichafroy - Vice-Président ( [matthieu.pichafroy@iadfrance.fr](mailto:matthieu.pichafroy@iadfrance.fr) )
- 3- Jean-Luc Rioual - Trésorier – ([j.rioual@free.fr](mailto:j.rioual@free.fr))

Sportivement  
Le bureau



# Les P'tits Loups

ASSOCIATION DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - OSMOY

Le centre de loisirs « Les P'tits Loups » est une association loi 1901 à but non lucratif, gérée par des parents d'élèves bénévoles. Il emploie trois animateurs et accueille jusqu'à 22 enfants résidants à Osmoy, Saint-Martin des Champs, ainsi que tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays d'Houdan (CCPH), en garderie périscolaire (avant et après l'école) et extrascolaire (mercredis et vacances).

Les animateurs Fabien Mugnier (directeur du centre), Florent Prime et Matthieu Pichaffroy proposent des activités ludiques dans un cadre familial et convivial. En outre, Fabien Mugnier assure l'aide aux devoirs le soir après l'école.

Les sources de revenus de l'association comprennent les frais d'inscription, les tarifs horaires des familles, ainsi que les subventions octroyées par les mairies de Saint-Martin-des-Champs, d'Osmoy et de Flexanville, la CCPH et la CAF. Depuis 2011, en qualité d'organisme d'utilité publique à caractère familial, **l'association bénéficie d'un agrément fiscal permettant de recevoir des dons : 66% des sommes versées sont déductibles de vos impôts** (conditions disponibles auprès des membres du bureau).

L'année 2024 a été marquée par un changement de Président. Jérôme Dalleau, démissionnaire, a laissé la place à Christopher Raffin. Ce dernier, déjà très impliqué dans la vie de l'association, a pris ses nouvelles fonctions avec enthousiasme et détermination, affirmant son engagement à poursuivre activement la sauvegarde et le développement de l'association.

## LES ÉVÉNEMENTS EN 2024

### Avril

Une soirée cinéma a été organisée à la salle des fêtes d'Osmoy, avec au programme la diffusion du film "Les As de la Jungle". Nous avons vendus des cornets de pop-corn, chips et boissons. Un moment de convivialité parfait pour démarrer le week-end dans la bonne humeur.



## Mai

Le samedi 25 mai, nous avons eu la chance de profiter d'une belle journée ensoleillée à l'occasion de notre traditionnelle "Fête du printemps". Comme chaque année, ce moment a été placé sous le signe du partage et de la convivialité. Nous pensons organiser la prochaine édition en 2026.



## Novembre

Une soirée cinéma conviviale a été organisée à la salle des fêtes d'Osmoy, avec au programme la diffusion du film "Abominable". Pour le plus grand plaisir de tous, petits et grands, des ventes de pop-corn, de pizzas faites maison et de boissons ont rythmé la soirée. Cette édition a été marquée par la présence chaleureuse de plusieurs personnes âgées, ce qui a rendu ce moment encore plus spécial.

### **UN GRAND MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ET VOTRE FORTE MOBILISATION !**

C'est avec humilité que nous nous efforçons de tout mettre en œuvre pour que cette association perdure, rende service aux parents et surtout, apporte de la joie à nos enfants. La proximité géographique, les compétences, l'expérience et la dévotion des animateurs et des membres du bureau sont des atouts indéniables.

Association centre de Loisirs « Les P'tits Loups »  
8 chemin de Fontenelle 78790 Saint-Martin-des-Champs  
Tél. 01.30.93.46.98  
Lesptitsloups.bureau@gmail.com

**Nous vous souhaitons une très belle année 2025**

Les membres du bureau



# Le Cerisier des champs

Il y a un an, l'association des parents d'élèves des écoles du RPI Osmoy-Saint-Martin-des-Champs naissait avec un conseil d'administration de 11 parents.

Cette première année 2024 fut riche en projets avec comme premier objectif de pouvoir verser une contribution financière au voyage pédagogique organisé en juillet 2024.



Nous avons tout d'abord reçu un don de la société Les sapins de la vallée lié à la vente de sapin organisée par Mme Plet avant la création de l'APE pour la 2ème année consécutive.

Les enfants ont pu se déguiser et faire le tour d'Osmoy, accompagnés par des chevaux lors du carnaval, promenade qui s'est terminée par un goûter.

Une vente de chocolats de Pâques a été mise en place. Nous avons pu collecter 86 commandes. Ayant reçu de nombreux retours positifs, nous réitérerons cette année !

Les parents se sont mobilisés à nouveau autour d'une tombola organisée dans les deux villages afin de collecter de beaux lots. Les parents et enfants sont venus à la rencontre des villageois afin de proposer une vente de billets. 80 heureux gagnants ont été tirés au sort par les mains innocentes des enfants !



Une vente de brioches a eu lieu à l'occasion de la fête des parents. Livrées à votre domicile par des parents, elles étaient délicieuses ! Merci à la boulangerie de Beynes pour sa participation.

Les maîtresses et l'APE Le Cerisier des champs ont décidé pour le 21 juin de fêter ensemble la fête de la musique. Ce soir-là, les villageois et les parents ont pu assister au spectacle de leurs enfants puis ont pu se restaurer durant la soirée. La chorale « Des chants à Saint-Martin » nous a fait le plaisir de partager quelques chansons.

Au mois de juin, nous avons pu verser une contribution au voyage de fin d'année d'un montant de 2 289,50€. Les enfants de la classe de

Grande section jusqu'au CM2 ont pu aller à Urville-Nacqueville pendant 4 jours et ont rejoint la classe des PS-MS le dernier jour à Ouistréham afin de pique-niquer tous ensemble sur la plage. Un très beau souvenir !

En septembre, lors de notre première Assemblée Générale, de nouveaux parents se sont mobilisés, renforçant l'équipe à 13 parents.

Cette nouvelle année scolaire a démarré avec un « apéro Boom » d'Halloween ! Les enfants ont pu aller jeter des sorts et récolter des bonbons avec leurs parents puis sont venus nous rejoindre autour d'un apéritif, préparé par les parents et des villageois, animé par un super DJ. Merci à eux !



L'hiver approche, et avec lui les joies de fin d'année. Une vente de sapins de Noël et de gourmandises Fortwenger a été proposée à l'ensemble des villageois. Nous avons reçu de nombreuses commandes et espérons que vous avez pu vous régaler.

Afin de ne pas oublier les enfants, le Père Noël nous a confié un pain d'épices et un livre à distribuer de sa part à l'ensemble des élèves scolarisés au sein du RPI. Nous espérons qu'ils auront pu le lire ou se le faire lire pendant les vacances !

Pour l'année 2025, nous avons déjà quelques projets en tête que nous pouvons vous partager :

- Le carnaval le dimanche 9 mars sur Saint-Martin-des-Champs
- Une animation autour des jeux Oïka Oïka fin mars, ouverte à tous les villageois
- La vente des chocolats de Pâques (avec les vacances scolaires et les délais de livraison, nous viendrons vous voir dès mars)
- La fête de fin d'année en juin organisée avec les maîtresses
- Un apéro-Boom d'Halloween
- Un spectacle de fin d'année le 14 décembre 2025 offert par l'APE

A bientôt !

Pour nous contacter : [lecerisierdeschamps@gmail.com](mailto:lecerisierdeschamps@gmail.com) - tél : 06 30 34 31 69

Vous pouvez nous suivre sur Facebook APE Le Cerisier des champs



# Association ASDO

EXPOSITION DE L'ASDO A ST MARTIN DES CHAMPS DU 15 AU 17 MARS 2024

**Les visiteurs de toutes générations ont été passionnés par les objets d'antan**



C'était la 25<sup>e</sup> exposition d'objets anciens datant des années 1950 aux années 1970 de l'association de sauvegarde des outils des métiers anciens (ASDO) le weekend dernier.

Grâce à un couple de passionnés, Alain et Sylviane Felix, l'association de sauvegarde des outils des métiers anciens (ASDO) présentait sa 25<sup>e</sup> exposition. Un quart de siècle de découverte d'objets, de modèles réduits, de premiers matériels informatiques, de radios, de photos, d'objets liés à la musique, de jouets et de voitures anciennes.

## 150 visiteurs

On pouvait ainsi admirer à l'extérieur d'anciennes Renault 4 CV, Peugeot 305 coupé, Citroën Ami 6, Renault 5 ou présentés qui appartiennent à encore Renault 4L. A l'intérieur, au milieu d'une



multitude d'objets, il y avait même le plus petit livre du monde. Une visite pour les élèves de CM1-CM2 et de CE1-CE2 de la commune a passionné ces deniers.

Les enfants ont posé beaucoup de questions sur les différentes époques pour le plus grand bonheur d'Alain et Sylviane Felix qui ont prêté une importante partie des objets leur collection personnelle.

Le couple a consacré trois jours, avec l'aide d'amis de la région, à l'installation de l'exposition. En plus des 70 élèves de primaire, environ 150 personnes de tous âges sont venues la visiter.

Pour les plus âgés, les souvenirs sont revenus et ils ont été nombreux à raconter ce qui les avait marqués entre les années 1950 à 1970. Les trains électriques, toujours fascinants pour tous, ont pu être mis en fonctionnement.

Article du **Courrier de Mantes**



LA RADIO

LA MUSIQUE

LA BUREAUTIQUE



**LES JOUETS**



**LE TRAIN**



**L'AUTOMOBILE**

**DE PARIS NOTRE DAME  
LE KILOMÈTRE ZÉRO**



**A MENTON  
1000 KILOMÈTRES**

# Infos utiles

## PERMANENCES DE LA MAIRIE

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert les **lundis de 10h à 12h** et **jeudis de 17h à 19h30**.

Permanence des élus : Le **jeudi de 17h à 19h30** et le **2ème samedi de 10 à 12h du mois sur rdv** auprès de la Mairie.

M. le Maire reçoit aussi sur rendez-vous à la Mairie : 01 34 79 90 07

## RECENSEMENT DES JEUNES

Les **jeunes garçons et jeunes filles ayant atteint l'âge de seize ans**, doivent **se faire recenser** à la Mairie, **après la date de leur anniversaire** :

Nés entre le 1er janvier 2009 et le 31 mars 2009 : durant le **premier** trimestre de l'année 2025

Nés entre le 1er avril 2009 et le 30 juin 2009 : durant le **deuxième** trimestre de l'année 2025

Nés entre le 1er juillet 2009 et le 30 septembre 2009 : durant le **troisième** trimestre de l'année 2025

Nés entre le 1er octobre 2009 et le 31 décembre 2009 : durant le **quatrième** trimestre de l'année 2025

Et se munir de :

- **Carte nationale d'identité**
- **Justificatif de domicile**
- **Livret de famille**



## LABEL « France services» et ANTS

Pour vous aider dans les démarches administratives, l'Etat a créé le label « **France Services** » qui vise à permettre à chaque citoyen quelque soit l'endroit où il vit, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien.

**Votre lieu de proximité « France Services » est situé en Mairie de Thoiry - 3 place de la Fontaine 78770 Thoiry** Tél : 01 34 94 77 39 - Courriel : thoiry@france-services.gouv.fr

**Horaires d'ouverture** : Du lundi au mardi : de 09h30 à 12h30 de 14h00 à 18h00

Le jeudi : de 09h30 à 12h30 de 14h00 à 18h00

Le vendredi : de 10h00 à 12h00 de 14h00 à 19h00

Le samedi : de 09h30 à 12h00

Fermé le mercredi

**Vous pouvez également effectuer vos démarches en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés): <https://ants.gouv.fr>.**



## RESPONSABLES POLITIQUES

**Monsieur Eric DUMOULIN**, Sénateur - e.dumoulin@senat.fr

**Madame Dieynaba DIOP**, Députée - dieynaba.diop@assemblee-nationale.fr

**Madame Josette JEAN**, Conseillère Départementale - Mairie de Condé Sur Vesgre  
01.34.87.04.30

## OFFICES RELIGIEUX

Pour toutes démarches religieuses, s'adresser à la paroisse de Houdan : 75 grande rue - 78550 HOUDAN - 01.30.59.61.39 - [www.cathoudanais.fr](http://www.cathoudanais.fr)

Père Pierre BOTHUAN : 06.12.51.71.53 [secretariat@cathoudanais.fr](mailto:secretariat@cathoudanais.fr)

## TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE EFFECTUES PAR LES PARTICULIERS

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30

- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



## BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX



**Attention** : Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique et, selon la législation en vigueur, le port de la muselière constitue une obligation pour les chiens de catégories 1 et 2.

**Déjections canines** : Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leur animal.

**Animaux errants** : Les animaux ne doivent pas divaguer sur la voie publique et doivent pouvoir être immédiatement identifiables (puce ou tatouage). Le cas contraire, ils pourront être conduits en fourrière.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

**Depuis 2022, la collecte des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous.**

Chaque foyer bénéficie de deux collectes des encombrants par an.

Pour prendre rdv : sur le site : [www.sieed.fr](http://www.sieed.fr) > espace particuliers ou au 01 34 86 65 49 (identifiant reçu par mail ou par courrier)

## COLLECTE DES ORDURES

Rappel des dispositions pour la collecte des ordures, sous réserve de modifications:

**Le MARDI DECHETS VERTS**  
**ORDURES MENAGERES ET EMBALLAGES Le MERCREDI**

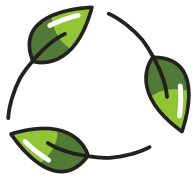
Nous vous rappelons que vous ne devez pas laisser vos poubelles sur le bord de la route en dehors du créneau de ramassage qui est du mardi au mercredi.

## CONTENEUR A VERRES

Place du marché à Septeuil (en face de la Mairie à côté du Carrefour Contact)  
Auchan Supermarché Orgerus - Route de Behoust



## COLLECTE DES DECHETS VERTS



La collecte des déchets verts reprendra à compter du **MARDI 1er avril 2025** et jusqu'au **MARDI 9 décembre 2025**  
Période estivale : ramassage les 8 & 22 juillet et 5 & 19 août 2025

## BRULAGE DES DECHETS VEGETAUX

Le **brûlage des végétaux est interdit**, compte-tenu de l'existence d'un service de ramassage et de déchetteries utilisable par les habitants. Vous pouvez également en faire un compost individuel. Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse
- les feuilles mortes
- les résidus d'élagage
- les résidus de taille de haies et arbustes
- les résidus de débroussaillage
- les épluchures.



**Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**



**SCANNEZ-MOI**

**<https://saint-martin-des-champs78.eu>**